CONFÉRENCE

MONTAIGNE II - LE DROIT COMPARÉ ET LE RELATIVISME JURIDIQUE

18 novembre 2021

Centre Sainte-Barbe - Salle Collinet, 3e étage

ACCÈS LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES - DIFFUSION EN DIRECT SUR ZOOM - PLUS D'INFOS ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences : Raison et droit à la Renaissance

Organisé par L'école doctorale d'histoire du droit, philosophie du droit et sociologie du droit
Laboratoire de sociologie juridique (en collaboration avec l'Institut Michel Villey et l'Institut d'histoire du droit)

sur le thème : **RAISON ET DROIT À LA RENAISSANCE**

Direction scientifique :
Raphaëlle THERY – Jérôme CHACORNAC - Eric MARTIN-HOCQUENGHEM

D'une durée de deux à trois heures, chacune des conférences porte sur un thème particulier, destiné à illustrer la problématique générale « Raison et droit à la Renaissance ». Deux des conférences, sur les cinq qui avaient été planifiées, se tinrent respectivement les 30 janvier et 5 mars 2020 : « Machiavel : La raison d'Etat » et « Rabelais : l'enseignement du droit ». Après une longue interruption due à la pandémie, les conférences reprennent. Les trois conférences restantes auront donc lieu cet automne, comme à l'accoutumé en salle Collinet, au centre d'histoire du droit, 4 rue Valette, 75005 Paris. Ces conférences pourront également être suivie à distance.

Des textes choisis à l'avance serviront de point de départ à la conférence. Celle-ci débutera par deux communications successives, la première d'un « juriste-philosophe », la seconde d'un philosophe du droit. Le juriste se livrera à une analyse d'honnête homme sur le sujet, puis le philosophe reliera cette analyse à une réflexion d'ensemble sur l'auteur, l'école ou le mouvement intellectuel à l'origine des textes sélectionnés. Ensuite, la conférence se poursuivra par un débat, que les organisateurs espèrent nourri, avec le public.

QUATRIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE II** (jeudi 18 novembre 2021, de 17h à 19h-20h)

Le droit comparé et le relativisme juridique

INTERVENANTS :

> Jérôme CHACORNAC, docteur en droit privé, maître de conférences en droit privé à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, membre du laboratoire de sociologie juridique, responsable de la filière internationale du Collège de droit de l'université
> Juliette MORICE, agrégée de philosophie, docteur en philosophie, maîtresse de conférences en littérature et en philosophie de l'époque moderne à l'université du Mans

À suivre dans le cycle de conférences :

CINQUIÈME CONFÉRENCE : **BACON** (jeudi 16 décembre 2021, de 17h à 19h-20h)
La scientificité du droit

Conférences précédentes :

PREMIÈRE CONFÉRENCE : **MACHIAVEL** (jeudi 30 janvier 2020)
La raison d'État

DEUXIÈME CONFÉRENCE : **RABELAIS** (jeudi 5 mars 2020)
L'enseignement du droit

TROISIÈME CONFÉRENCE : **MONTAIGNE I** (jeudi 21 octobre 2021)
Le scepticisme et le droit

Accès

Accès libre dans la limite des places disponibles, la jauge maximale de la salle Collinet est fixée à 40 personnes.
Les conférences sont ouvertes à tous, aux étudiants de master 1 et de master 2, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs de l'université Paris 2 Panthéon-Assas ou d'autres universités.

Il sera possible de suivre la conférence à distance sur Zoom.

Lien de connexion
ID de réunion : 913 1518 6618
Code secret : Protagoras

> *Les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.*